

OUVERTURE DU COMITE	Lundi Mardi à Vendredi	De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30 De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30
PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES	Lundi Mardi à jeudi Vendredi	De 14h00 à 18h30 De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 De 09h30 à 12h00

BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 09

Lundi 12 Septembre 2022

Infos Générales

Page 02

Compétitions

Page 04

Technique

Page 15

Minibasket

Page 17

Equipements

Page 18

Rubrique « Vos Evènements »

Page 19

Infos clubs

Page 20

Courriers

Page 21

Annexes

Annexe 1 – Cahier des Charges ½ Finales de Coupe Drôme Ardèche Séniors et Jeunes

Annexe 2 – Cahier des Charges Fête Minibasket U7

Annexe 3 – Cahier des Charges Fête Minibasket U9/U11

Annexe 4 – Cahier des Charges Finale de Coupe Drôme Ardèche Séniors et Jeunes

MEMBRES PRESENTS :

Mmes	BLANC – BROLIRON – CIVET - GRIMAUD
Mrs	ARNAUD – BOUSELOUGUIA – BROLIRON – BRUNNER – DUC GAYFFIER – FOUREL

INFOS GÉNÉRALES



AGENDA DE CE WEEKEND 17 et 18 SEPTEMBRE A CREST

JAPS ENTRAINEURS

Samedi 17 septembre 2022 (sur la journée)
Rendez-vous à 9 heures à Crest au gymnase Soubeyran

FORUM MINIBASKET

Samedi 17 septembre 2022 (sur la journée)
Rendez-vous à 9 heures à Crest au gymnase Chareyre

JAPS ARBITRES

Dimanche 18 septembre 2022 (sur la journée)
Rendez-vous à 8 heures 15 à Crest au gymnase Chareyre

Si certains entraîneurs sont concernés par le mini basket et la JAPS entraîneur la priorité sera donnée au MiniBasket et la JAPS entraîneur se fera ultérieurement sur un rattrapage.

Drôme Ardèche Basket Ball compte sur l'ensemble de ses clubs, entraîneurs, arbitres et encadrants minibasket de respecter leur engagement concernant ce weekend de formation.



Pass'Sport : point de vigilance

La DRAJES Auvergne Rhône Alpes a procédé aux premières vérifications concernant les demandes de remboursement liées au Pass'Sport.

Nous vous rappelons que dans le cadre de leurs démarches, les structures doivent fournir impérativement :

- L'attestation d'affiliation à la fédération pour la saison en cours
- Un RIB dont le libellé est identique au nom de l'association et correspond à l'IBAN rentré manuellement sur le CompteAsso

A ce jour, seules 10% des structures qui ont envoyées des remboursements répondent à ces critères. Les autres ont été mises en attente.

Pour obtenir le certificat d'affiliation pour la saison 2022-2023, vous devez vous connecter sur FBI, allez sur l'onglet Editions, puis module "organisme" et Editions "Attestation association sportive (FBE).

Nous vous demandons d'être vigilant lors de la saisie de votre RIB.

Nous comptons sur vous.

CLUB EPINOUZE - Information

Le club d'Epinoze vous informe qu'au vu de l'explosion des tarifs de l'énergie et du manque d'isolation du gymnase, la mairie a décidé qu'il n'y aurait pas de chauffage pendant la saison 2022-2023 (hiver compris).

Le club d'Epinoze s'excuse auprès de ses futurs adversaires.

COMITÉ - CANDIDATURES MANIFESTATIONS

Vous trouverez en annexe l'ensemble des cahiers des charges de nos différentes manifestations.

Si vous êtes intéressé pour organiser ces manifestations, vous avez jusqu'au 10 octobre 2022 pour vous manifester auprès du secrétariat du comité ou de la commission concernée.

Nous comptons sur vous.

COMPÉTITIONS

Cette saison 2022-2023, la commission des compétitions soumettra au comité directeur la proposition suivante :

- Pour les équipes seniors une liste de 7 joueurs bloqués au lieu de 5 ;
- Pour les équipes jeunes, une liste de 5 joueurs brûlés.

Cette proposition devrait être entérinée lors du prochain comité directeur.

DEMANDE 5 MAJEURS SENIORS (à envoyer avant le 23 septembre 2023) :

Les clubs qui possèdent plusieurs équipes évoluant dans la même catégorie doivent envoyer leurs 7 majeurs en utilisant les liens suivants :

- Seniors : <https://forms.gle/ajLMdLuSArhCmnCv9>

DEMANDE DE 7 MAJEURS

	FEMININES	MASCULINS
ANDANCE	RF2	DM2
BC NORD ARDECHE		PNM - PRM
BEAUMONT		DM2
BOURG DE PEAGE		RM3 - PRM
CHATEAUNEUF SUR ISERE	PRF	DM2
CHAVANAY	RF3	
CHOMERAC	PRF	
CREST		RM3
ECLASSAN	RF3	PRM - DM3
GENISSIEUX ROMANS		RM3
GUILHERAND GRANGES	RF2	
HAUTERIVES		DM4 – DM4
LA VOULTE		RM3 - DM2
LE TEIL		DM3
MANTAILLE		RM3
MERCUROL		RM3
PIEGROS		DM3
PRIVAS		DM2
RHODIA	RF2	PRM
SAINT JEAN DE MUZOLS	PNF - PRF	RM3
SAINT MARCEL LES ANNONAY		RM3
SAINT PERAY		PRM
SAINT PIERRE DE BOEUF		DM4 – DM4
SAINT VALLIER		RM2
SERRIERES	DF2 - DF2	
TAIN TOURNON		PNM
VALENCE BOURG		RM3 - PRM
VANAU		DM2
VERNOSC DAVEZIEUX		RM2

DEMANDE DE 7 MAJEURS DONT 5 DU CLUB PORTEUR

	FEMININES	MASCULINS
IE- GUILHERAND GRANGES		RM3
IE- SAULCE		PNM - PRM
IE- VERNOSC DAVEZIEUX	RF2	

DEMANDE 5 MAJEURS JEUNES (à envoyer avant le 23 septembre 2023 pour les équipes engagées en coupe, super coupe et Accession Ligue) :

Les clubs qui possèdent plusieurs équipes évoluant dans la même catégorie doivent envoyer leurs 5 majeurs en utilisant les liens suivants :

- Jeunes : <https://forms.gle/G8hU9shzDvVq2Fu38>

DEMANDE DE 5 MAJEURS

	FEMININES	MASCULINS
AUBENAS		U15M Région
BOURG DE PEAGE		U17M D1
CHATEAUNEUF SUR ISERE	U15F D1	U13M D2 - U13M D2
CHOMERAC	U18F Qualification Région - U15F Qualification Région - U13F Région - U13F D1	
CREST	U18F Qualification Région U13F Qualification Région	U15M D1 U13M Qualification Région
ECLASSAN	U13F Région	
LA VOULTE		U15M D1
MANTAILLE		U13M D1
MERCUROL		U17M Qualification Région U13M D2 - U13M D2
BC NORD ARDECHE		U13F D2
PORTES LES VALENCE	U15F D1	U15M D1
RHODIA	U13F D2 - U13F D2	U15M D2 - U15M D2 - U13M D2 U13M D2 - U13M D2
ST MARCEL LES ANNONAY	U18F D2 - U13F D1	U17M D1
ST SORLIN	U13F D2 - U13F D2	U13M Qualification Région
ST VALLIER	U15F Région	U17 M Région - U15M Région - U13M Région - U13M D2 U13M D2
TAIN		U15M D1 - U15M D2 - U15M D2
VALENCE BOURG		U17M Région
VANAU		
VERNOSC DAVEZIEUX	U15F D1 - U13F D1	U17M Qualification Région U17M D2 - U15M D1

DEMANDE DE 5 MAJEURS DONT 3 DU CLUB PORTEUR

	FEMININES	MASCULINS
EN-ANDANCE	U15F D1	
IE-DEUME	U15F D2	
IE-MONTELIMAR		U17M D1 U15M Qualification Région U13M Région
IE- BC NORD ARDECHE	U18F Qualification Région U13F D1	U17M D1 U15M Qualification Région U15M D2 - U15M D2
IE- ST JEAN DE MUZOLS	U18F Région - U18F D1	
IE-SAULCE	U18F Qualification Région U15F France	
IE- TAIN	U15F Région	U17M Qualification Région - U15M Région - U13M Région
IE-VANAU	U18F D2	U13F D2
IE-VERNOSC DAVEZIEUX	U18F D1	U13M Qualification Région

Concernant les IE, nous vous rappelons qu'en seniors au moins 5 joueurs du club porteur doivent être brûlés sur les 7 demandés et qu'en jeunes au moins 3 joueurs du club porteur doivent être brûlés sur les 5 demandés.

Pour rappel, les joueurs bloqués dans les 5 ou 7 majeurs doivent être **obligatoirement** qualifiés. Si tel n'est pas le cas, le 5 ou 7 majeur ne sera pas validé.

Saison 2022-2023

Engagements jeunes reçus :

JARCIEU	U15M D2
LA VOULTE	U15M D2
MONTELIER	U17M D2 - U13M D2 - U13F D2
IE-BC NORD ARDECHE	U15M D2 - U15M D2
RHODIA	U13F D2 - U13M D2
ST SORLIN	U13F D2

Engagements jeunes annulés :

PIERRELATTE	U18F D2
SAINT VALLIER	U15F D2

ENGAGEMENT DIVISION 2

ENGAGEMENT DIVISION 2					
12	13	15	26	23	27
U18F DIVISION 2	U17M DIVISION 2	U15F DIVISION 2	U15M DIVISION 2	U13F DIVISION 2	U13M DIVISION 2
ENT BEAUMONT-MONTELIER	BEAUMONT	ANNEYRON	ANNEYRON	ANDANCE	ANNEYRON
BOURG DE PEAGE	BOURG DE PEAGE 2	BOURG DE PEAGE	BEAUMONT	ANNEYRON	BEAUMONT
CHOMERAC 2	CHATEAUNEUF SUR ISERE	CHATEAUNEUF SUR ISERE 2	CHATEAUNEUF SUR ISERE	BEAUMONT	BOURG DE PEAGE 2
GENISSIEUX	LE TEIL	CHOMERAC 2	CREST	BOURG DE PEAGE	CHATEAUNEUF SUR ISERE 1
HAUTERIVES	MERCUROL 2	CREST	ECLASSAN	CHATEAUNEUF SUR ISERE	CHATEAUNEUF SUR ISERE 2
IE-VANAU	MONTELIER	IE-DEUME	GUILHERAND GRANGES	CHOMERAC 3	CREST 2
LE TEIL	PIERRELATTE	EPINOUZE	JARCIEU	CREST	ECLASSAN
PORTES LES VALENCE	PRIVAS	HAUTERIVES	MANTAILLE	ECLASSAN 2	GENISSIEUX ROMANS
RHODIA	RHODIA	LE CHEYLARD	LA VOULTE 2	EPINOUZE	LE CHEYLARD
ST MARCEL LES ANNONAY	ST PERAY	IE-MONTELMAR	LE TEIL	LE CHEYLARD	LE TEIL
ST PERAY	IE-SAULCE	RHODIA	IE-MONTELMAR	LE TEIL	MANTAILLE 2
VALENCE BOURG	IE-TAIN 2	PORTES LES VALENCE 2	IE-BC NORD ARDECHE 2	MONTELIER	MERCUROL 1
	VERNOSC DAVEZIEUX 3	ST PERAY	IE-BC NORD ARDECHE 3	IE-MONTELMAR	MERCUROL 2
		IE-TAIN	PIEGROS	BC NORD ARDECHE 2	MONTELIER
		VALENCE BOURG	PIERRELATTE	LA VOULTE	PIERRELATTE
			PORTES LES VALENCE 2	RHODIA 1	PRIVAS
			PRIVAS	RHODIA 2	RHODIA 1
			RHODIA 1	ST PERAY	RHODIA 2
			RHODIA 2	ST SORLIN 1	RHODIA 3
			ST JEAN DE MUZOLS	ST SORLIN 2	ST JEAN DE MUZOLS
			ST PAUL TROIS CHATEAUX	ST VALLIER	ST PERAY
			ST PERAY	TAIN	ST PIERRE DE BŒUF

			ST VALLIER 2	IE-VANAU	SAINT SORLIN 2
			TAIN 4		ST VALLIER 2
			TAIN 5		ST VALLIER 3
			VERNOSC DAVEZIEUX		VALENCE BOURG
					VERNOSC DAVEZIEUX

Merci de bien vouloir vérifier si vos engagements sont convenablement notifiés.

Afin de pouvoir organiser au mieux les plateaux jeunes D1 et D2 qui se dérouleront les 1/2, 8/9, 15/16 et 22//23 octobre en même temps que les accessions en Ligue AURA, la Commission des Compétitions a besoin de connaître les clubs dont la salle est disponible à ces différentes dates.

Retour pour le 18 septembre 2022 via le lien suivant : <https://forms.gle/DeqfyhUQYYwFiuun7>

ACCESSION LIGUE AURA

Les rencontres d'accession à la Ligue AURA se dérouleront les 01/02, 08/09 et 15/16 octobre 2022 pour toutes les catégories jeunes. Une journée supplémentaire aura lieu le 22/23 octobre pour les U18F/U17M.

Il y aura 3 équipes qualifiées pour chaque catégorie.

U18F : 6 équipes	Mini-championnat sur trois journées (4X10') 2 poules de 3 Matches de classements sur la 4 ^{ème} journée
U17M : 6 équipes	Mini-championnat sur trois journées (4X10') 1 poule de 3 - 1 poule de 2 Matches de classements sur la 4 ^{ème} journée
U15F : 3 équipes	Mini-championnat sur trois journées (4X10') 1 poule de 3
U15M : 3 équipes	Mini-championnat sur trois journées (4X10') 1 poule de 3
U13F : 4 équipes	Mini-championnat sur trois journées (4X8')
U13M : 4 équipes	Mini-championnat sur trois journées (4X8')

ENGAGEMENTS COUPES DRÔME-ARDÈCHE

(de U13 à seniors : championnats départementaux uniquement)

Engagements Coupe Drôme Ardèche reçus :

CHATEAUNEUF SUR ISERE U13M - U13M

COUPES DRÔME-ARDÈCHE (24-25 septembre 2022)

Le tirage des 1/16^e de finales des coupes Drôme Ardèche a été effectué lundi après-midi (5 septembre 2022) au siège du comité pour les catégories Seniors M et F, U17M et U13M.

Pour pallier à la problématique d'une équipe supplémentaire engagée dans les délais impartis en Coupe Maurice Herbuel, la Commission des Compétitions a décidé que la rencontre de tour préliminaire Bourg de Péage 3 - Rhodia se jouerait en même temps que les autres 1/16^e de finale. Le vainqueur de cette rencontre sera opposé à Hauterives 1 **le 29 ou 30 octobre 2022 pour le dernier 1/16^e de finale.**

Au vu des engagements, les coupes suivantes ne commenceront qu'aux tours suivants :

- 1/8 pour les U18F, U15F, U15M, et U13F (5-6 novembre 2022).

Un nouveau tirage de la coupe Eric Micoud a été effectué ce lundi suite à l'engagement de deux équipes de Châteauneuf sur Isère et la participation de Portes les Valence en Super Coupe U13M.

COUPE DROME ARDECHE MAURICE HERBUEL MASCULINE (Tour Préliminaire)

samedi 20h00	BOURG DE PEAGE 3 (PRM)		RHODIA 1 (PRM)
--------------	------------------------	--	----------------

COUPE DROME ARDECHE MAURICE HERBUEL MASCULINE (1/16e)

samedi 20h00	MERCUROL 2 (PRM)		CHATEAUNEUF SUR ISERE (DM2)	+14
samedi 20h00	RHODIA 2 (DM4)	+7	VANAU 2 (DM3)	
samedi 20h00	ST JEAN DE MUZOLS 2 (DM3)	+14	BC NORD ARDECHE 2 (PRM)	
samedi 20h00	MANTAILLE 3 (DM2)	+14	ECLASSAN 1 (PRM)	
samedi 20h00	ANNEYRON (DM3)		LE TEIL (DM3)	
samedi 20h00	ST MARCEL LES ANNONAY (DM3)		GENISSIEUX ROMANS 2 (DM3)	
dimanche 15h30	ST VALLIER (PRM)		IE-SAULCE 3 (PRM)	
samedi 20h00	IE-SAULCE 4 (DM3)	+14	VALENCE BOURG 2 (PRM)	
samedi 20h00	BOURG DE PEAGE 4 (DM4)	+21	ST PERAY (PRM)	
dimanche 15h30	CHANTEMERLE (DM4)	+14	VALENCE BOURG 3 (DM2)	
samedi 20h00	ST PAUL TROIS CHATEAUX (DM3)	+7	LA VOULTE 2 (DM2)	
samedi 20h00	ANDANCE 1 (DM2)		BEAUMONT 1 (DM2)	
samedi 18h00	ANDANCE 2 (DM4)	+14	VANAU 1 (DM2)	
dimanche 13h00	LE CHEYLARD (DM4)	+7	PIEGROS 1 (DM3)	
dimanche 15h30	PIEGROS 2 (DM4)	+21	SERRIERES (PRM)	
le 29/10/2022	HAUTERIVES 1 (DM4)	+14	BOURG DE PEAGE/RHODIA (PRM)	

COUPE DROME ARDECHE LOUIS CELLIER FEMININE

dimanche 15h30	SERRIERES 1 (DF2)	+7	ST PERAY (PRF)
dimanche 15h30	LE CHEYLARD (DF2)	+7	CHATEAUNEUF 1 (PRF)
dimanche 15h30	GENISSIEUX ROMANS (DF2)	+7	CHAVANAY 2 (PRF)
dimanche 15h30	ANDANCE 2 (PRF)		CHOMERAC 1 (PRF)

EXEMPTS

CREST (PRF)	ST JEAN DE MUZOLS 3 (PRF)
ECLASSAN 2 (DF2)	ST MARCEL LES ANNONAY (DF3)
HAUTERIVES (DF2)	ST PAUL TROIS CHATEAUX (DF2)
LE TEIL (DF3)	ST SORLIN (PRF)
MERCUROL (DF3)	SERRIERES 2 (DF3)
MONTELIER (PRF)	VANAU (DF3)

COUPE DROME ARDECHE FRANÇOIS DUFOUR U17MASCULINE

samedi 16h00	BC NORD ARDECHE		IE-SAULCE
--------------	-----------------	--	-----------

EXEMPTS

AUBENAS	IE-PORTES LES VALENCE
BOURG DE PEAGE	RHODIA
CHATEAUNEUF SUR ISERE	ST MARCEL LES ANNONAY
CREST	ST PAUL TROIS CHATEAUX
LE TEIL	ENT ST VALLIER-ECLASSAN
MERCUROL	VALENCE BOURG
IE-MONTELMAR	VERNOSC DAVEZIEUX
MONTELIER	

COUPE DROME ARDECHE ERIC MICOUD U13 MASCULINE

samedi 17h00	MERCUROL		ST VALLIER 2
samedi 14h00	VALENCE BOURG		AUBENAS
samedi 14h00	BOURG DE PEAGE		MANTAILLE
samedi 14h00	IE-SAULCE		CHATEAUNEUF SUR ISERE 1

EXEMPTS

ANNEYRON	PORTES LES VALENCE
CHATEAUNEUF SUR ISERE 2	RHODIA 1
CREST	RHODIA 2
ECLASSAN	ST PAUL TROIS CHATEAUX
GENISSIEUX ROMANS	ST SORLIN
LE TEIL	IE-VERNOSC DAVEZIEUX

Vous avez la possibilité de jouer le vendredi soir (23 septembre) sous réserve de l'accord du club adverse.

ENGAGEMENTS SUPER COUPE DRÔME ARDÈCHE

(de U13 à U18 : tous championnats)

Engagement Coupe Drôme Ardèche annulé :

MERCUROL U17M

Le tirage de la super coupe Drôme Ardèche a été effectué lundi après-midi (5 septembre 2022) au siège du comité pour les catégories jeunes.

Une rencontre a été ajoutée en U13F, le club de Crest ayant été malencontreusement oublié dans le tirage au sort.

24-sept-22		25-sept-22		29-oct-22		30-oct-22	
U18F 1/8	U18F 1/4			U18F 1/2	U18F FINALE		
MATCH 1	MATCH A						
	CHOMERAC			Vainqueur A			
	ST VALLIER			Vainqueur B			
MATCH 2	MATCH B						
	CREST						
	CHAVANAY						
MATCH 3	MATCH C						
	RHODIA			Vainqueur C			
	ECLASSAN			Vainqueur D			
MATCH4	MATCH D						
	IE-SAULCE						
	IE-BC NORD ARDECHE						

24-sept-22		25-sept-22		29-oct-22		30-oct-22	
U17M 1/8	U17M 1/4			U17M 1/2	U17M FINALE		
MATCH 1	MATCH A						
MERCUROL 1	PORTES LES VALENCE			Vainqueur A			
VALENCE BOURG	Vainqueur 1			Vainqueur B			
	MATCH B						
	ENT ST VALLIER- ECLASSAN						
	ST VALLIER						
MATCH 2	MATCH C						
RHODIA	IE-BC NORD ARDECHE			Vainqueur C			
MANTAILLE	Vainqueur 2			Vainqueur D			
	MATCH D						
	VERNOSC DAVEZIEUX						
	IE-TAIN						

24-sept-22	25-sept-22
U15F 1/8 MATCH 1	U15F 1/4 MATCH A
	ECLASSAN
	IE-SAULCE
MATCH 2	MATCH B
MATCH 3	MATCH C
	CHATEAUNEUF
	ST VALLIER
MATCH4	MATCH D

29-oct-22	30-oct-22
U15F 1/2	U15F FINALE
ENT RHODIA-JARCIEU	
Vainqueur A	
CHOMERAC	
Vainqueur C	

24-sept-22	25-sept-22
U15M 1/8 MATCH 1	U15M 1/4 MATCH A
	IE-BC NORD ARDECHE
	IE-MONTELMAR
MATCH 2	MATCH B
	RHODIA 1
	GENISSIEUX ROMANS
MATCH 3	MATCH C
	ECLASSAN
	AUBENAS
MATCH4	MATCH D
	RHODIA 2
	ST VALLIER

29-oct-22	30-oct-22
U15M 1/2	U15M FINALE
Vainqueur A	
Vainqueur B	
Vainqueur C	
Vainqueur D	

24-sept-22	25-sept-22
U13F 1/8 MATCH 1	U13F 1/4 MATCH A
	RHODIA
	IE-BC NORD ARDECHE
MATCH 2	MATCH B
	GENISSIEUX ROMANS
	MERCUROL
MATCH 3	MATCH C
CREST	Vainqueur 3
ECLASSAN	CHOMERAC 1
MATCH4	MATCH D
	PORTES LES VALENCE
	CHAVANAY

29-oct-22	30-oct-22
U13F 1/2	U13F FINALE
Vainqueur A	
Vainqueur B	
Vainqueur C	
Vainqueur D	

24-sept-22		25-sept-22		29-oct-22		30-oct-22	
U13M 1/8		U13M 1/4		U13M 1/2		U13M FINALE	
MATCH 1		MATCH A					
	RHODIA 2		Vainqueur 1				
	IE-VERNOSC DAVEZIEUX		IE-MONTELMAR		Vainqueur A		
MATCH 2		MATCH B			Vainqueur B		
			ST SORLIN				
			PORTES LES VALENCE				
MATCH 3		MATCH C					
			ECLASSAN		Vainqueur C		
			ST VALLIER		Vainqueur D		
MATCH4		MATCH D					
			RHODIA 1				
			CREST				

Pour rappel :

L'équipe opérant dans un championnat ou une division supérieure subira un handicap de 3 points par division d'écart au bénéfice de son adversaire. (France - Ligue AURA -Accession Ligue Aura - Division Départementale 1 - Division Départementale 2)

Les matchs ont une durée de 4x8' pour les U17M/U18F ET U15M/F.

Les matchs ont une durée de 4x6' pour les U13M/F.

En cas de score nul à la fin du temps réglementaire, une ou plusieurs prolongations de 4 minutes (de U15 à U18) ou 3 minutes pour les U13 seront jouées jusqu'à l'obtention d'un résultat positif.

En cas d'impossibilité, le match **pourra être** inversé à moins que le club organisateur ne trouve une salle de repli. Il n'y aura pas de reports de matchs.

ENGAGEMENTS 3X3

(de U13 à seniors)

Pour les engagements 3X3 seniors et jeunes, la date avait été fixée au 4 septembre 2022. Celle-ci est prolongée jusqu'au 18 septembre 2022.

Un mail a été envoyé aux correspondants de club avec le lien pour les engagements.

<https://forms.gle/RrrksQVm433wH2tr6>

Merci de bien vouloir faire le nécessaire.

Engagements 3X3 reçus :

LE TEIL

TAIN

VALENCE BOURG

SENIORS M

SENIORS M - U17M - U15M - U13M - U15F

SENIORS M - U17M - U15F

ENGAGEMENT 3 X 3

0 4 0 2 2 1 0 2

SENIORS F	SENIORS M	U18F	U17M	U15F	U15M	U13F	U13M
	LE TEIL		TAIN TOURNON	TAIN TOURNON	TAIN TOURNON		PORTES LES VALENCE
	MONTELMAR		VALENCE BOURG	VALENCE BOURG			TAIN TOURNON
	TAIN TOURNON						
	VALENCE BOURG						

FORFAIT

CLUB	Catégorie		Amende
MERCUROL	Super Coupe U17M	Forfait général après tirage au sort	200,00 €

TECHNIQUE

Les entraînements du comité reprennent pour les filles cette semaine.
Voici les jours : 21 septembre, 5 et 19 octobre 2022.

Vos enfants sont convoqués pour les prochains entraînements du comité qui se déroulent de 14h15 à 16h15 au gymnase du lycée du Valentin Avenue de Lyon à Bourg lès Valence

Liste des filles

BEL Candice
BONNISSOL Anae
CANNIAUX--N'ZOUTANI Mahaut
COMBIER Lilou
COREARD Emma
FAURE Adèle
GOMAS Lola
JURDIC Marine
LAMBERT Lila
MALSERT Lilou
MONTEZ Juliette
MOULIN Justine
MOUNDOUNGA Amelina
MOURIER Romane
SOUFFEZ Massilia
VIALLET Junon

Autres dates à retenir pour lesquels vous recevrez une convocation
Matches amicaux : 28 septembre à 14 heures à Génissieux et 12 octobre 2022.
Une convocation sera envoyée ultérieurement aux joueuses.

Merci de nous dire si votre enfant sera présent sur les entraînements : une réponse par mail est obligatoire afin de connaître les effectifs.

Les entraînements du comité reprennent avec les autres dates

Voici les jours : 28 septembre et 12 octobre 2022.

Vos enfants sont convoqués pour les prochains entraînements du comité qui se déroulent de 14h15 à 16h15 au gymnase du lycée du Valentin Avenue de Lyon à Bourg lès Valence

Liste des garçons

BIJELOVIC Luka
BLACHON Alban
COISSARD Rémi
CURTIL Mahé
DRULA Raygan
GORDILLO Nathan
HELALI Madhi
JACQ Alexandre
JOUAN Arthur
JULIEN Gabin
ROBERT Nolane
ROMEYER Lorys
SOUMARE Souleyman

Autres dates à retenir pour lesquels vous recevrez une convocation

Matches amicaux : 21 septembre à 15 heures 30 à Génissieux et 19 octobre 2022.

Une convocation sera envoyée ultérieurement.

Merci de nous dire si votre enfant sera présent sur les entraînements : une réponse par mail est obligatoire afin de connaître les effectifs

JAPS

Vous trouverez ci-dessous le planning de la JAPS qui aura lieu le samedi 17 septembre à Crest au gymnase Soubeyran

Rendez-vous à 9 heures précises.

09:00:00	Accueil	Intervenant
09:30:00	Défense homme à homme tout terrain	Azzedine LABOUIZE
10:00:00		
10:45:00		
11:15:00	Relation extérieur/extérieur	Grégory MORATA
11:45:00		
12:00:00		
12:30:00	REPAS	
13:00:00		
13:30:00	Tables rondes sur différentes thématiques <ul style="list-style-type: none">- Gestion et communication avec les parents- Relation et communication entraîneurs / arbitres- Comment être acteur du partenariat dans mon club en tant que technicien ?	

MINIBASKET

Voici le lien d'engagement de vos équipes MiniBasket pour la saison 2022/2023 :

<https://forms.gle/WB5dbKebNzrby7JD9>

Nous vous demandons de bien remplir ce formulaire pour les engagements U11/U9 avant le mercredi 21 septembre 23h59.

Pour vos disponibilités de salle, nous vous demandons de nous les envoyer par mail

minibasket@dromeardechebasketball.org

Dans un souci d'organisation, merci de faire un mail pour les U11, et un autre pour les U9, en spécifiant bien dans l'objet la catégorie concernée.

EQUIPEMENTS

Ci-après la liste des clubs dont le dossier « Homologation des salles » n'est pas à jour.

CLUBS	Etat des dossiers
Eclassan	Pas de dossier
Largentière	Pas de dossier
Portes les Valence (Delaune)	Manque Tests sur buts de basket
Saulce sur Rhône	Manque procès-verbal de sécurité
St Paul 3 Châteaux	Manque procès-verbal de sécurité
Talencieux	Pas de dossier

Merci de bien vouloir faire le nécessaire avant le début des championnats

RUBRIQUE – VOS ÉVÈNEMENTS

Vous trouverez sur le site internet du comité, l'ensemble des évènements parus dans les bulletins hebdomadaires précédents.

Manifestations Comité Drôme Ardèche

<HTTPS://WWW.BASKET2607.COM/PAGE/1412866-MANIFESTATIONS-CLUBS-2607>

Manifestations Hors Comité Drôme Ardèche

<HTTPS://WWW.BASKET2607.COM/PAGE/1848685-MANIFESTATIONS-DIVERSES>

INFOS CLUBS

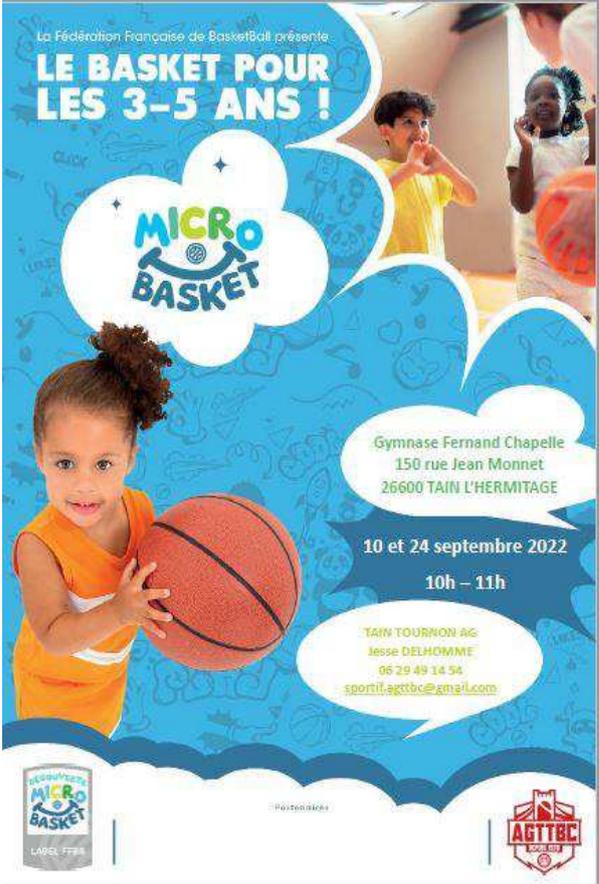


LABEL DÉCOUVERTE MICRO BASKET



- Intitulé de l'action :** Éveil Basket
- Lieu de l'action :** TAIN L'HERMITAGE (26600)
Gymnase Fernand Chapelle
150 rue Jean Monnet
- Date(s) de l'action :** Du 10/09/2022 au 24/06/2023
- Comité :** n°2607 DROME - ARDECHE
- Structure fédérale :** TAIN TOURNON AG
correspondant.agttbc0726@gmail.com
Président : Stéphane LAMBERT
- Responsable :** Jesse DELHOMME
06 29 49 14 54
sportif.agttbc@gmail.com

<p>Label Découverte Micro Basket du 10/09/2022 au 24/06/2023 Attribué par la Commission Fédérale Vivre Ensemble A Paris, le 12/09/2022</p>
<p>Frédérique PRUD'HOMME </p> <p>Présidente de la Commission Fédérale Vivre Ensemble</p>



La Fédération Française de Basketball présente.

LE BASKET POUR LES 3-5 ANS !

MICRO BASKET

Gymnase Fernand Chapelle
150 rue Jean Monnet
26600 TAIN L'HERMITAGE

10 et 24 septembre 2022
10h - 11h

TAIN TOURNON AG
Jesse DELHOMME
06 29 49 14 54
sportif.agttbc@gmail.com

FFBB

AGTTBC

COURRIERS

FFBB

NOTE EFFBB

- ✓ [2022-09-08-NOTE-LR-CD-CLUBS-5-CFJ-Ouverture-des-nouvelles-plateformes-Jeunesse](#) - BARRAUD Catherine
- ✓ [2022-09-09-NOTE-COMITES-4-PCT-Territoires-Soutien-CD-Moins-2500-VFIN---](#) - LEBAY Eugénie
- ✓ [2022-09-12-Evolution-de-la-gouvernance-](#) - BARRAUD Catherine
- ✓ [2022-09-15-NOTE-LR-CD-CLUBS-3-Kinder-Joy-of-Moving-Basket-Day-2022](#) - LEBAY Eugénie

LIGUE

- ✓ Bulletin Officiel Ligue AURA - Saison 2022-2023 - n°06. Transmis au Comité Directeur

COMITÉS

HAUTE SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 08. Transmis au Président, Compétitions, Technique et CTT
ISERE	Bulletin hebdomadaire n° 09. Transmis au Président, Compétitions, Technique et CTT
SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 05. Transmis au Président, Compétitions, Technique et CTT

CLUB

ST PIERRE DE BŒUF	Invitation Assemblée Générale et 100 ans du club. Transmis au Président
-------------------	---

DIVERS

INITIACTIVE	Nouvelles dates // Accompagnement collectif "La fonction et la gestion employeur dans les associations sportives". Transmis au Président, CTT, Fabrice Joncart et aux clubs
Camille Vernet	Réunion de présentation de la Section Sportive Scolaire Basket Collège et Lycée Camille Vernet aux nouveaux parents
CDOS Drôme	Les dispositifs d'accompagnement à la rentrée sportive. Transmis au Président et aux clubs

NOS PARTENAIRES



**COMPTOIR
DU CARRELAGE**

17 avenue de Provence - 26320 St Marcel lès Valence
04 75 58 84 15
www.comptoirducarrelage.fr



Rémy VINCENT

5, Place de la République
26000 VALENCE
www.vision-unik.com
valence@vision-unik.com

Le sens de la différence

Opticien Visagiste

meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS
MEILLEURTAUX VALENCE

211 Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Tél : 04 28 38 00 72

valence@meilleurtaux.com



Artisan Chocolatier
Aubenas Valence



DRÔME ARDÈCHE BASKET BALL CAHIER DES CHARGES ORGANISATEUR Demi-Finales de Coupes Drôme Ardèche Séniors et Jeunes

18 et 19 février 2023

Le Comité Drôme Ardèche de Basketball confie, au club de le soin d'accueillir les demi-finales de coupes Drôme Ardèche de la saison 2022/2023.

Le Comité Drôme Ardèche de Basketball constituera un C.O.L (Comité d'Organisation Local) qui se réunira régulièrement (1x par mois minimum).

Le COL sera composé de membres élus du comité Drôme Ardèche, 1 cadre technique référent et 3 représentants du club de

Le Comité souhaite que le club de respecte les prescriptions articulées autour des thématiques suivantes :

- Le bon déroulement des rencontres
- L'adhésion aux engagements responsable et citoyen portés par le comité.
- La logistique, l'accueil du public et des officiels.

LES ENGAGEMENTS DU CLUB

..... :

I – LE BON DEROULEMENT DES RENCONTRES

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le club devra mettre à disposition un gymnase, aux normes H2 ou H3, avec une capacité d'accueil de public de 300 personnes.

Sur le terrain, un dégagement de deux mètres est obligatoire sur tout le pourtour de l'aire de jeu. Ce dégagement sera délimité par des barrières ou des cordes, sur le côté public.

SERVICE D'ORDRE ET SECURITE

Le club d'accueil mettra à la disposition du Comité Drôme Ardèche de Basketball un service d'ordre. Les personnes du club organisateur devront être clairement identifiables. Un signe distinctif différenciera le service d'ordre des autres bénévoles.

Il devra en particulier, veiller à ce qu'aucune bouteille ou canette ne pénètre dans la salle.

Par ailleurs, il incombe au club d'accueil et à son service d'ordre d'interdire l'entrée de la salle à toute personne susceptible de troubler le bon déroulement des rencontres.

Le club veillera à apposer une signalétique mentionnant les accès et passages interdits.

EQUIPEMENT DE LA SALLE

Le groupement sportif d'accueil devra prévoir dans le gymnase :

- Une table de marque située au milieu du terrain pouvant accueillir 8 personnes et le nombre de chaises correspondant.
- Quatre chaises pour les remplaçants.
- Deux bancs de remplaçants pour les équipes à une distance de quatre mètres de la table de marque.
- Un tableau électronique de marquage et de chronométrage avec un signal sonore.
- Deux signaux rouges pour les quatre fautes d'équipe.
- Plaquettes réglementaires pour les fautes personnelles (numéros de 20cm sur 10cm).
- Une plaquette flèche pour règle d'alternance.
- Une table pour la Presse,
- Un permanent du club connaissant les équipements de la salle, possédant les clés pour pouvoir répondre à toute demande ou procédure urgente.
- Un ou plusieurs jeunes licenciés en charge de la serpillière.
- Un panneau d'affichage à l'entrée des salles avec un planning des rencontres, avec les photos des équipes et une mise à jour régulière des résultats des rencontres.
- 2 ordinateurs pour l'E-marque
- 1 connexion wifi

CONTROLE DE SECURITE

Les panneaux devront être en conformité avec le décret du 4 Juin 1996 qui prévoit des tests de sécurité. L'agrément de l'organisme contrôleur devra être déposé au Comité Drôme-Ardèche au maximum quinze jours avant la date de l'organisation.

VESTIAIRES

Chaque salle devra disposer de :

- Quatre vestiaires (par gymnase) afin de favoriser les rotations d'équipes.
- Deux vestiaires de deux places pour les arbitres, équipés correctement (douche chaude, table, chaises, miroir). Ces deux vestiaires devront fermer à clé.
- Un vestiaire ou une salle pour les animations
- Un téléphone accessible pour pompiers et médecin (en cas de nécessité médicale).

- Un équipement « Infirmierie » comprenant une armoire à pharmacie équipée de produits de première urgence et en parfait état d'utilisation immédiate.
- Un défibrillateur.
- Signalétique pour distinguer les vestiaires respectifs des équipes, des arbitres et de l'animation.
- Logistique : mettre à disposition une salle, fermant à clef, pour entreposer l'ensemble du matériel nécessaire à la bonne tenue de l'évènement y compris les effets personnels des membres de l'organisation club et comité.

II – LOGISTIQUE, ACCUEIL PUBLIC ET OFFICIEL

ANIMATIONS

La prestation de l'animateur sera à la charge du club de

Les prestations des animations seront à la charge du club de Le club est libre de proposer l'animation de son choix, celle-ci doit être soumise à la validation du COL, elle ne doit pas bouleverser le respect des horaires de match.

SONORISATION

Le club d'accueil prévoira une sonorisation et un micro destinés à la table de marque pour la présentation des joueurs et les annonces diverses, dans chaque gymnase.
De plus, le podium extérieur devra être pourvu d'une sonorisation permettant de couvrir les discours protocolaires.

RECEPTION

Le club devra organiser un apéritif officiel d'ouverture, celui-ci sera à sa charge. La liste des invités sera partagée sur les réunions du COL.
Le club devra proposer aux membres actifs de l'organisation un buffet froid, le samedi midi et dimanche midi.

PARKING « OFFICIELS »

Le club d'accueil veillera à ce que les places de parking soient libres en permanence pour les officiels et les élus du comité, et nettement délimitées.

BUVETTE

Le club d'accueil est seul responsable de la buvette et en est le bénéficiaire. Celle-ci devra être nettement séparée de l'aire de jeu (ne devant pas être dans la salle de l'aire de jeu).

PROTOCOLE SANITAIRE

Le club de est responsable de l'application du protocole sanitaire en vigueur le jour des demi-finales.

LES ENGAGEMENTS DU COMITE DROME ARDECHE DE BASKET :

PLANNING DES RENCONTRES

La commission des compétitions officialisera le planning définitif des rencontres au moins 5 jours avant l'événement.

ARBITRES et OTM

Le Comité désignera les arbitres, pour toutes les rencontres.

Des membres désignés du comité assureront la fonction de commissaire, chef de table.

Chaque club participant aux demi-finales, devra fournir un OTM confirmé, pouvant assurer les fonctions de chronométreurs et/ou de marqueur.

Pour acceptation (date et signature)

Le Président du Comité,

Radouane BOUSELOUGUIA

Le Président du club de

.....

Tout manquement à chacune des rubriques de ce cahier des charges pourra entraîner l'interdiction d'organisations futures.

LES ENGAGEMENTS RESPONSABLE ET CITOYEN**A - ECOLOGIE**

Le club devra fournir l'eau, ou proposée une alternative éco-responsable, aux équipes, aux Arbitres, et OTM pendant la durée des rencontres.

La gestion des déchets**Objectif n°1 : Réduction de la quantité de déchets produits**

Agir pour réduire les quantités de déchets produits.

- Diminuer la consommation d'emballage (conditionnement collectif plutôt qu'individuel).
- Eviter l'utilisation de vaisselle jetable.
- Limiter la consommation de papier.
- Prioriser l'achat de produits recyclés ou recyclables.
- Instaurer la consigne de gobelets réutilisables

Objectif n°2 : Inciter les participants au tri des déchets

Le tri des déchets et la collecte sélective sont des actions consistant à séparer et récupérer les déchets selon leur nature. Ceci permet de leur donner une « seconde vie », le plus souvent par le réemploi et le recyclage évitant ainsi leur simple destruction et, par conséquent, de réduire l'empreinte écologique.

- Contrôler et entretenir le dispositif de tri tout au long de l'évènement.
- Veiller à ce que les produits recyclables soient bien orientés pour être recyclés.

Transport et accessibilité**Objectif : Diminuer le nombre de véhicule sur la manifestation sportive**

- Flécher l'accès au site pour éviter les détours.
- Favoriser le covoiturage, en mettant en place par exemple une plateforme d'échange sur votre site internet, ou encore en diffusant la liste des participants ainsi que leurs coordonnées.
- Promouvoir les transports collectifs, en indiquant aux participants comment accéder au site via les trains et/ou les bus.
- Détecter les clubs venant pour plusieurs finales en proposant une programmation efficiente.

La communication interne et externe**Objectif : Réduire sa consommation de papier**

- Communiquer les informations via un site internet dynamique (présentation de l'évènement, photos, résultats...).
- Faire parvenir les informations et les documents par messagerie électronique, aussi bien aux participants qu'entre les organisateurs (convocation, règlement, planning...).
- Imprimer les documents nécessaires en recto – verso, voire même réduire les tailles d'impressions dans la mesure du possible (diminuer les marges, copier plusieurs feuilles par page...)

Calculer au mieux le nombre d'impressions nécessaires.

B – LA PREVENTION DES INCIVILITES

Tout au long de l'événement, le comité mettra en avant son projet « ESPRIT BASKET ».
Il assurera la promotion de la campagne fédérale « Un supporter ou insupportable » en mettant à disposition du club organisateur les supports de communication nécessaires (roll'up, affiches, quizz ...).

Le Comité assurera la communication digitale de l'évènement « Esprit Basket »

Le Comité joindra, au présent cahier des charges, une charte de bons comportements que le club organisateur s'engage à signer et à respecter. Le comité se laisse le droit de prévoir des sanctions en cas de non-respect des obligations prévues par la charte.

Pour acceptation (date et signature)

Le Président du Comité,

Radouane BOUSELOUGUIA

Le Président du club de

.....



DRÔME ARDÈCHE BASKET BALL

CAHIER DES CHARGES ORGANISATEUR

FÊTE DU MINIBASKET « Journée Daniel GEHIN »

U7

Samedi 13 mai 2023

Journée organisée par le Comité Drôme Ardèche de Basket-ball, en partenariat avec le club de :

Date :

Effectif participant : De 100 à 500 enfants.

LE CLUB DE A EN CHARGE

Article 01 - LES TERRAINS DE JEU

Chaque aire de jeu sera numérotée par ordre croissant et de façon visible (exemple : pancarte fixée sur un poteau de basket).

Chaque aire de jeu devra être encadrée de barrières afin de garantir la sécurité des enfants, et de gérer la bonne circulation des spectateurs.

Article 02 - LES PANNEAUX MINI-BASKET

Dans la mesure des besoins en panneaux pour équiper les 16 terrains, les panneaux complémentaires seront fournis par le Comité Drôme Ardèche, ou les clubs les plus proches de la manifestation.

Le comité mettra à disposition l'ensemble de ses buts de basket sous forme de convention de prêt avec un chèque de caution d'un montant de 300 euros par panier encaissé au cas où celui-ci n'est pas rendu dans son état initial.

A prendre en état au siège, situé à NOVALPARC, 2 Place Edmond Regnault à Valence.

- Chargement et déchargement aller et retour aux heures d'ouverture après avoir pris rendez-vous avec le comité.
- Montage et mise en place sur le site au plus tard la veille du rassemblement (aidé de membres du comité) : toutes les opérations préliminaires sont réalisées par le ou les clubs.

En respect des normes de sécurité, chaque panneau devra être lesté à la base d'un poids de 300 kg (sable, eau, béton à convenance), et le pied protégé par une protection.

Ils seront obligatoirement stockés en sécurité à la fin de la manifestation, avant le retour au siège dans les meilleurs délais par le ou les clubs organisateurs.

Le club ou les clubs s'engagent à toute réparation, en cas de détérioration des panneaux au cours du transport, stockage, mise en œuvre montage et démontage.

Nota : Les panneaux mis à disposition du club devront être conformes aux normes de sécurité en vigueur.

Article 03 - CENTRALE D'ORGANISATION

Le Comité d'organisation sera installé sur le site soit :

- Dans un car podium (conseillé)
- Sur un podium équipé au minimum de deux tables avec chaises et parasols.

La sonorisation devra couvrir l'ensemble des terrains (intérieurs et extérieurs) ainsi que la ou les salles annexes.

Prévoir au minimum un micro portable, 2 Talkie-walkie.

Les frais engagés pour la sonorisation de la manifestation sont à la charge du ou des clubs recevant la fête du mini basket.

Mise à disposition du Comité :

- Une salle fermée pour stocker les récompenses
- Une salle de réunion pour le briefing des animateurs
- Un parking « Officiels » : le club d'accueil veillera à ce que les places de parking soient libres en permanence pour les officiels et les élus du Comité, et nettement délimitées.

Article 04 - SECURITE

Les dirigeants du ou des clubs organisateurs assureront le service d'ordre et participeront à la gestion sportive de l'évènement.

Ils seront distingués par :

- Un tee-shirt du club

Une antenne de la Croix Rouge ou protection civile est obligatoire ou encore des personnes appartenant au corps médical (médecins, infirmiers), elle devra être présente sur le site du début à la fin des rencontres. Les frais occasionnés seront à la charge du ou des clubs.

Une personne devra être désignée pour assurer la liaison téléphonique avec les services d'urgence (Pompiers, médecins).

La déclaration de manifestation devra obligatoirement être faite auprès des autorités municipales, préfectorales, départementales compétentes (demande de buvette, de stationnement, sacem).

Les parkings de stationnement pour les cars et les véhicules particuliers seront à délimiter et flécher par des panneaux ou autres signes distincts et clairs.

Article 05 - RECOMPENSES

Le Comité et la Fédération fourniront les récompenses pour les participants.

Le club devra venir récupérer les récompenses au plus tard la veille de l'évènement pour préparer les sacs de lots des enfants, qui seront préparés par les bénévoles du ou des clubs coordonnés par le comité. Ces récompenses devront être stockées en lieu sûr sous la responsabilité du club organisateur

Article 06 - GESTION SPORTIVE

1) Gestion sportive

Le ou les clubs devront organiser la gestion sportive du rassemblement.

Le ou les clubs devront organiser la présence de 2 bénévoles par terrain pour l'organisation des jeux.

Ces bénévoles auront la responsabilité d'accueillir les clubs, de veiller à l'enchaînement rapide des ateliers tout au long de la journée.

Une réunion d'information aura lieu le matin du rassemblement avec tous les bénévoles qui officieront sur le rassemblement avec un membre du club organisateur et un membre du comité

Article 07 – GESTION DU VILLAGE D'ACTIVITES

Le ou les clubs participeront activement à la création et à la mise en place du village d'activités avec la commission Mini Basket en amont de l'évènement.

Ces activités devront être validées par la commission Mini Basket quatre semaines avant l'évènement.

Le ou les clubs devront mettre à disposition au minimum 16 Personnes pour la gestion du village d'activités.

Ces bénévoles auront la responsabilité d'accueillir les clubs, de veiller à l'enchaînement des ateliers.

Une réunion d'information aura lieu le matin du rassemblement avec tous les bénévoles qui officieront sur le rassemblement avec un membre du club organisateur et un membre du comité.

Article 08 - STANDS ET BUVETTE

Le ou les clubs pourront installer une buvette et tout autre stand, à leur convenance, après avis préalable du Comité, sur le site, dans des lieux qui ne gêneront pas le libre accès aux terrains de jeu. Les ustensiles utilisés pour la restauration ainsi que les gobelets doivent être réutilisables ou éco-conçus.

Possibilité de mettre en place une consigne sur les gobelets. Cela permet de récupérer les gobelets à la fin de chaque manifestation, de les laver et donc de les réutiliser.

Tous les frais de buvette seront à la charge du ou des clubs organisateurs, lequel ou lesquels encaisseront en contrepartie toutes les recettes de la buvette et de la tombola éventuelle.

Article 09 - RECEPTION DES ELUS

Organiser une réception officielle des élus, de la presse, pendant ou à la fin du rassemblement, après la photo officielle.

Le comité se chargera des invitations. Le club fournira une liste d'élus 28 jours avant l'évènement

Article 10 – CONFERENCE DE PRESSE

Une conférence de presse sera organisée par le club et le comité entre 8 et 15 jours avant l'évènement.

Article 11 - ECHEANCIER

Une réunion préliminaire sera programmée avec les dirigeants du ou des clubs organisateurs et les services techniques de la ville avant la date prévue du rassemblement où la lecture du présent cahier des charges sera faite.

Une réunion sera programmée tous les deux mois à partir du mois de novembre avec le ou les clubs et la commission mini basket pour l'organisation générale du rassemblement.

Fait à Valence, le

Le Président du Comité,

Radouane BOUSELOUGUIA

Le Président du club ou des clubs
organiseurs

.....

Tout manquement à chacune des rubriques de ce cahier des charges pourra entraîner l'interdiction d'organisations futures.

ENGAGEMENTS RESPONSABLE ET CITOYEN

A - ECOLOGIE

Le club devra fournir l'eau, ou proposer une alternative éco-responsable, aux équipes, aux Arbitres, et OTM pendant la durée des rencontres.

La gestion des déchets

Objectif n°1 : Réduction de la quantité de déchets produits

Agir pour réduire les quantités de déchets produits.

- Diminuer la consommation d'emballage (conditionnement collectif plutôt qu'individuel).
- Eviter l'utilisation de vaisselle jetable.
- Limiter la consommation de papier.
- Prioriser l'achat de produits recyclés ou recyclables.
- Instaurer la consigne de gobelets réutilisables

Objectif n°2 : Inciter les participants au tri des déchets

Le tri des déchets et la collecte sélective sont des actions consistant à séparer et récupérer les déchets selon leur nature. Ceci permet de leur donner une « seconde vie », le plus souvent par le réemploi et le recyclage évitant ainsi leur simple destruction et, par conséquent, de réduire l'empreinte écologique.

- Contrôler et entretenir le dispositif de tri tout au long de l'évènement.
- Veiller à ce que les produits recyclables soient bien orientés pour être recyclés.

Transport et accessibilité

Objectif : Diminuer le nombre de véhicule sur la manifestation sportive

- Flécher l'accès au site pour éviter les détours.
- Favoriser le covoiturage, en mettant en place par exemple une plateforme d'échange sur votre site internet, ou encore en diffusant la liste des participants ainsi que leurs coordonnées.
- Promouvoir les transports collectifs, en indiquant aux participants comment accéder au site via les trains et/ou les bus.
- Détecter les clubs venant pour plusieurs finales en proposant une programmation efficiente.

La communication interne et externe

Objectif n°1: Réduire sa consommation de papier

- Communiquer les informations via un site internet dynamique (présentation de l'évènement, photos, résultats...).
- Faire parvenir les informations et les documents par messagerie électronique, aussi bien aux participants qu'entre les organisateurs (convocation, règlement, planning...).
- Imprimer les documents nécessaires en recto – verso, voire même réduire les tailles d'impressions dans la mesure du possible (diminuer les marges, copier plusieurs feuilles par page,...).

Calculer au mieux le nombre d'impressions nécessaires.

B – LA PREVENTION DES INCIVILITES

Tout au long de l'événement, le comité mettra en avant son projet « ESPRIT BASKET ».

Il assurera la promotion de la campagne fédérale «Un supporter ou insupportable» en mettant à disposition du club organisateur les supports de communication nécessaires (roll'up, affiches, quizz ...).

Le Comité assurera la communication digitale de l'évènement «Esprit Basket».

Le Comité joindra, au présent cahier des charges, une charte de bons comportements que le club organisateur s'engage à signer et à respecter. Le comité se réserve le droit de prévoir des sanctions en cas de non-respect des obligations prévues par la charte.



DRÔME ARDÈCHE BASKET BALL

CAHIER DES CHARGES ORGANISATEUR

FÊTE DU MINIBASKET « Journée Daniel GEHIN »

U9-U11

Samedi 3 juin 2023

Journée organisée par le Comité Drôme Ardèche de Basket-ball, en partenariat avec le club de :

Date :

Effectif participant : environ 1 000 à 1 500 enfants.

LE CLUB DE [REDACTED] A EN CHARGE

Article 01 - LES TERRAINS DE JEU

Installation de 16 terrains aux dimensions 20x10m, répartis comme suit :

16 en extérieur et/ou intérieur pour les matchs U9 et U11

Chaque terrain sera numéroté de 1 à 16, de façon visible (exemple : pancarte fixée sur un poteau de basket).

Chaque terrain devra être encadré de barrières afin de garantir la sécurité des enfants, et de gérer la bonne circulation des spectateurs.

Article 02 - LES PANNEAUX MINI-BASKET

Dans la mesure des besoins en panneaux pour équiper les 16 terrains, les panneaux complémentaires seront fournis par le Comité Drôme Ardèche, ou les clubs les plus proches de la manifestation.

Le comité mettra à disposition l'ensemble de ses buts de basket sous forme de convention de prêt avec un chèque de caution d'un montant de 300 euros par panier encaissé au cas où celui-ci n'est pas rendu dans son état initial.

A prendre en état au siège, situé à NOVALPARC, 2 Place Edmond Regnault à Valence.

- Chargement et déchargement aller et retour aux heures d'ouverture après avoir pris rendez-vous avec le comité.
- Montage et mise en place sur le site au plus tard la veille du rassemblement (aidé de membres du comité) : toutes les opérations préliminaires sont réalisées par le ou les clubs.

En respect des normes de sécurité, chaque panneau devra être lesté à la base d'un poids de 300 kg (sable, eau, béton à convenance), et le pied protégé par une protection.

Ils seront obligatoirement stockés en sécurité à la fin de la manifestation, avant le retour au siège dans les meilleurs délais par le ou les clubs organisateurs.

Le club ou les clubs s'engagent à toute réparation, en cas de détérioration des panneaux au cours du transport, stockage, mise en œuvre montage et démontage.

Nota : Les panneaux mis à disposition du club devront être conformes aux normes de sécurité en vigueur.

Article 03 - CENTRALE D'ORGANISATION

Le Comité d'organisation sera installé sur le site soit :

- Dans un car podium (conseillé)
- Sur un podium équipé au minimum de deux tables avec chaises et parasols.

La sonorisation devra couvrir l'ensemble des terrains (intérieurs et extérieurs) ainsi que la ou les salles annexes.

Prévoir au minimum un micro portable, 4 Talkie-walkie.

Les frais engagés pour la sonorisation de la manifestation sont à la charge du ou des clubs recevant la fête du mini basket.

A mettre à disposition du Comité :

- Une salle fermée à clé pour stocker les récompenses.
- Une salle de réunion pour le briefing des arbitres.
- Un parking « Officiels » : le club d'accueil veillera à ce que les places de parking soient libres en permanence pour les officiels et les élus du Comité, et nettement délimitées.

Les tee-shirts des bénévoles du ou des clubs sont à leur charge.

Les tee-shirts des bénévoles du comité sont à la charge du comité.

Article 04 - SECURITE

Les dirigeants du ou des clubs organisateurs assureront le service d'ordre et participeront à la gestion sportive de l'évènement.

Ils seront distingués par :

- Un tee-shirt du club.

Une antenne de la Croix Rouge ou protection civile est obligatoire ou encore des personnes appartenant au corps médical (médecins, infirmiers), elle devra être présente sur le site du début à la fin des rencontres. Les frais occasionnés seront à la charge du ou des clubs.

Une personne devra être désignée pour assurer la liaison téléphonique avec les services d'urgence (Pompiers, médecins).

La déclaration de manifestation devra obligatoirement être faite auprès des autorités municipales, préfectorales, départementales compétentes (demande de buvette, de stationnement, sacem).

Les parkings de stationnement pour les cars et les véhicules particuliers seront à délimiter et flécher par des panneaux ou autres signes distincts et clairs.

Article 05 - RECOMPENSES

Le Comité et la Fédération fourniront les récompenses pour les participants.

Le club devra venir récupérer les récompenses au plus tard la veille de l'évènement pour préparer les sacs de lots des enfants, qui seront préparés par les bénévoles du ou des clubs coordonnés par le comité. Ces récompenses devront être stockées en lieu sûr sous la responsabilité du club organisateur.

Article 06 - GESTION SPORTIVE ET ARBITRAGE

1) Gestion sportive

Le ou les clubs participeront activement à la gestion sportive du rassemblement avec la commission Mini Basket.

Le Comité Drôme Ardèche prévoit :

- Le règlement des tournois,
- La composition des poules,
- L'ordre des matchs U9 – U11

Le ou les clubs devront mettre à disposition au minimum une personne pour la gestion de chaque terrain.

Ces bénévoles auront la responsabilité d'accueillir les clubs, de veiller à l'enchaînement rapide des rencontres, veiller à la présence des arbitres tout au long de la journée.

Une réunion d'information aura lieu le matin du rassemblement avec tous les bénévoles qui officieront sur le rassemblement avec un membre du club organisateur et un membre du comité.

2) Arbitrage

Les élus de la Commission CDO prévoient :

- Des arbitres des écoles d'arbitrage de l'année en cours et de l'année N-1 ou des arbitres du comité qui seront répartis sur les terrains pour assurer l'arbitrage des matchs U11.

Le club doit fournir des arbitres pour les matchs U9.

Article 07 – GESTION DU VILLAGE D’ACTIVITES

Le ou les clubs participeront activement à la création et à la mise en place du village d’activités avec la commission MiniBasket en amont de l’évènement.

Ces activités devront être validées par la commission MiniBasket quatre semaines avant l’évènement.

Le comité financera la location de structure gonflable et l’achat des fournitures pour les pancartes.

Le ou les clubs devront mettre à disposition au minimum 16 Personnes pour la gestion du village d’activités.

Ces bénévoles auront la responsabilité d’accueillir les clubs, de veiller à l’enchaînement des ateliers.

Une réunion d’information aura lieu le matin du rassemblement avec tous les bénévoles qui officieront sur le rassemblement avec un membres du club organisateur et un membre du comité.

Article 08 - REPAS DES BENEVOLES, ARBITRES ET MEMBRES DU COMITE

Le ou les clubs devront fournir un ticket repas plus 1.5 litre d’eau pour chaque arbitre, membre du comité qui officiera sur les terrains toute la journée du rassemblement, ainsi qu’aux bénévoles du ou des clubs.

Exemple de petit repas : Un sandwich, une barquette de frites et une boisson.

Article 09 - RECEPTION DES ELUS

Organiser une réception officielle des élus, de la presse, pendant ou à la fin du rassemblement, après la photo officielle.

Le comité se chargera des invitations. Le club fournira une liste d’élus 28 jours avant l’évènement

Article 10 – CONFERENCE DE PRESSE

Une conférence de presse sera organisée par le club et le comité entre 8 et 15 jours avant l’évènement.

Article 11 - STANDS ET BUVETTE

Le ou les clubs pourront installer une buvette et tout autre stand, à leur convenance, après avis préalable du Comité, sur le site, dans des lieux qui ne gêneront pas le libre accès aux terrains de jeu. Les ustensiles utilisés pour la restauration ainsi que les gobelets doivent être réutilisables ou éco-conçus.

Possibilité de mettre en place une consigne sur les gobelets. Cela permet de récupérer les gobelets à la fin de chaque manifestation, de les laver et donc de les réutiliser.

Tous les frais de buvette seront à la charge du ou des clubs organisateurs, lequel ou lesquels encaisseront en contrepartie toutes les recettes de la buvette et de la tombola éventuelle.

Article 12 - ECHEANCIER

Une réunion préliminaire sera programmée avec les dirigeants du ou des clubs organisateurs et les services techniques de la ville avant la date prévue du rassemblement où la lecture du présent cahier des charges sera faite.

Une réunion sera programmée chaque mois à partir du mois de novembre avec le ou les clubs et la commission mini basket pour l'organisation générale du rassemblement.

Fait à Valence, le

Le Président du Comité,

Radouane BOUSELOUGUIA

Le Président du club ou des clubs organisateurs

.....

Tout manquement à chacune des rubriques de ce cahier des charges pourra entraîner l'interdiction d'organisations futures.

ENGAGEMENTS RESPONSABLE ET CITOYEN

A - ECOLOGIE

Le club devra fournir l'eau, ou proposer une alternative éco-responsable, aux équipes, aux Arbitres, et OTM pendant la durée des rencontres.

La gestion des déchets

Objectif n°1 : Réduction de la quantité de déchets produits

Agir pour réduire les quantités de déchets produits.

- Diminuer la consommation d'emballage (conditionnement collectif plutôt qu'individuel).
- Eviter l'utilisation de vaisselle jetable.
- Limiter la consommation de papier.
- Prioriser l'achat de produits recyclés ou recyclables.
- Instaurer la consigne de gobelets réutilisables

Objectif n°2 : Inciter les participants au tri des déchets

Le tri des déchets et la collecte sélective sont des actions consistant à séparer et récupérer les déchets selon leur nature. Ceci permet de leur donner une « seconde vie », le plus souvent par le réemploi et le recyclage évitant ainsi leur simple destruction et, par conséquent, de réduire l'empreinte écologique.

- Contrôler et entretenir le dispositif de tri tout au long de l'évènement.
- Veiller à ce que les produits recyclables soient bien orientés pour être recyclés.

Transport et accessibilité

Objectif : Diminuer le nombre de véhicule sur la manifestation sportive

- Flécher l'accès au site pour éviter les détours.
- Favoriser le covoiturage, en mettant en place par exemple une plateforme d'échange sur votre site internet, ou encore en diffusant la liste des participants ainsi que leurs coordonnées.
- Promouvoir les transports collectifs, en indiquant aux participants comment accéder au site via les trains et/ou les bus.
- Détecter les clubs venant pour plusieurs finales en proposant une programmation efficiente.

La communication interne et externe

Objectif n°1: Réduire sa consommation de papier

- Communiquer les informations via un site internet dynamique (présentation de l'évènement, photos, résultats...).
- Faire parvenir les informations et les documents par messagerie électronique, aussi bien aux participants qu'entre les organisateurs (convocation, règlement, planning...).
- Imprimer les documents nécessaires en recto – verso, voire même réduire les tailles d'impressions dans la mesure du possible (diminuer les marges, copier plusieurs feuilles par page,...).

Calculer au mieux le nombre d'impressions nécessaires.

B – LA PREVENTION DES INCIVILITES

Tout au long de l'événement, le comité mettra en avant son projet « ESPRIT BASKET ».

Il assurera la promotion de la campagne fédérale «Un supporter ou insupportable» en mettant à disposition du club organisateur les supports de communication nécessaires (roll'up, affiches, quizz ...).

Le Comité assurera la communication digitale de l'évènement «Esprit Basket».

Le Comité joindra, au présent cahier des charges, une charte de bons comportements que le club organisateur s'engage à signer et à respecter. Le comité se réserve le droit de prévoir des sanctions en cas de non-respect des obligations prévues par la charte.



DRÔME ARDÈCHE BASKET BALL CAHIER DES CHARGES ORGANISATEUR Finales de Coupes Drôme Ardèche Séniors et Jeunes

.....
18 et 19 mars 2023

Le Comité Drôme Ardèche de Basketball confie, au club de le soin d'accueillir les finales de coupes Drôme Ardèche de la saison 2022/2023.

Le Comité Drôme Ardèche de Basketball constituera un C.O.L (Comité d'Organisation Local) qui se réunira régulièrement (1x par mois minimum).

Le COL sera composé de membres élus du comité Drôme Ardèche, 1 cadre technique référent et 3 représentants du club de

Le Comité souhaite que le club de respecte les prescriptions articulées autour des thématiques suivantes :

- Le bon déroulement des rencontres
- L'adhésion aux engagements responsable et citoyen portés par le comité.
- La logistique, l'accueil du public et des officiels.

LES ENGAGEMENTS DU CLUB DE :

.....

I – LE BON DEROULEMENT DES RENCONTRES

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le club devra mettre à disposition un gymnase, aux normes H2 ou H3, avec une capacité d'accueil de public de 300 personnes.

Sur le terrain, un dégagement de deux mètres est obligatoire sur tout le pourtour de l'aire de jeu. Ce dégagement sera délimité par des barrières ou des cordes, sur le côté public.

SERVICE D'ORDRE ET SECURITE

Le club d'accueil mettra à la disposition du Comité Drôme Ardèche de Basketball un service d'ordre. Les personnes du club organisateur devront être clairement identifiables. Un signe distinctif différenciera le service d'ordre des autres bénévoles.

Il devra en particulier, veiller à ce qu'aucune bouteille ou canette ne pénètre dans la salle.

Par ailleurs, il incombe au club d'accueil et à son service d'ordre d'interdire l'entrée de la salle à toute personne susceptible de troubler le bon déroulement des rencontres.

Le club veillera à apposer une signalétique mentionnant les accès et passages interdits.

EQUIPEMENT DE LA SALLE

Le groupement sportif d'accueil devra prévoir dans le gymnase :

- Une table de marque située au milieu du terrain pouvant accueillir 8 personnes et le nombre de chaises correspondant.
- Quatre chaises pour les remplaçants.
- Deux bancs de remplaçants pour les équipes à une distance de quatre mètres de la table de marque.
- Un tableau électronique de marquage et de chronométrage avec un signal sonore.
- Deux signaux rouges pour les quatre fautes d'équipe.
- Plaquettes réglementaires pour les fautes personnelles (numéros de 20cm sur 10cm).
- Une plaquette flèche pour règle d'alternance.
- Une table pour la Presse,
- Un permanent du club connaissant les équipements de la salle, possédant les clés pour pouvoir répondre à toute demande ou procédure urgente.
- Un ou plusieurs jeunes licenciés en charge de la serpillière.
- Un panneau d'affichage à l'entrée des salles avec un planning des rencontres, avec les photos des équipes et une mise à jour régulière des résultats des rencontres.
- 2 ordinateurs pour l'E-marque
- 1 connexion wifi

CONTROLE DE SECURITE

Les panneaux devront être en conformité avec le décret du 4 Juin 1996 qui prévoit des tests de sécurité. L'agrément de l'organisme contrôleur devra être déposé au Comité Drôme-Ardèche au maximum quinze jours avant la date de l'organisation.

VESTIAIRES

Chaque salle devra disposer de :

- Quatre vestiaires (par gymnase) afin de favoriser les rotations d'équipes.
- Deux vestiaires de deux places pour les arbitres, équipés correctement (douche chaude, table, chaises, miroir). Ces deux vestiaires devront fermer à clé.
- Un vestiaire ou une salle pour les animations
- Un téléphone accessible pour pompiers et médecin (en cas de nécessité médicale).
- Un équipement « Infirmerie » comprenant une armoire à pharmacie équipée de produits de première urgence et en parfait état d'utilisation immédiate.
- Un défibrillateur.
- Signalétique pour distinguer les vestiaires respectifs des équipes, des arbitres et de l'animation.
- Logistique : mettre à disposition une salle, fermant à clef, pour entreposer l'ensemble du matériel nécessaire à la bonne tenue de l'évènement y compris les effets personnels des membres de l'organisation club et comité.

II – LOGISTIQUE, ACCUEIL PUBLIC ET OFFICIEL

ANIMATIONS

La prestation de l'animateur sera à la charge du club de

Les prestations des animations seront à la charge du club de

Le club est libre de proposer l'animation de son choix, celle-ci doit être soumise à la validation du COL, elle ne doit pas bouleverser le respect des horaires de match.

SONORISATION

Le club d'accueil prévoira une sonorisation et un micro destinés à la table de marque pour la présentation des joueurs et les annonces diverses, dans chaque gymnase.
De plus, le podium extérieur devra être pourvu d'une sonorisation permettant de couvrir les discours protocolaires.

RECEPTION

Le club devra organiser un apéritif officiel d'ouverture, celui-ci sera à sa charge. La liste des invités sera partagée sur les réunions du COL.

Le club devra proposer aux membres actifs de l'organisation un buffet froid, le samedi midi et dimanche midi.

PARKING « OFFICIELS »

Le club d'accueil veillera à ce que les places de parking soient libres en permanence pour les officiels et les élus du comité, et nettement délimitées.

BUVETTE

Le club d'accueil est seul responsable de la buvette et en est le bénéficiaire. Celle-ci devra être nettement séparée de l'aire de jeu (ne devant pas être dans la salle de l'aire de jeu).

PROTOCOLE SANITAIRE

Le club de est responsable de l'application du protocole sanitaire en vigueur le jour des finales.

LES ENGAGEMENTS DU COMITE DROME ARDECHE DE BASKET :

PLANNING DES RENCONTRES

La commission des compétitions officialisera le planning définitif des rencontres au moins 5 jours avant l'événement.

ARBITRES et OTM

Le Comité désignera les arbitres, pour toutes les rencontres.

Des membres désignés du comité assureront la fonction de commissaire, chef de table.

Chaque club participant aux finales, devra fournir un OTM confirmé, pouvant assurer les fonctions de chronométreurs et/ou de marqueur.

Pour acceptation (date et signature)

Le Président du Comité,

Radouane BOUSELOUGUIA

Le Président du club de :

.....

Tout manquement à chacune des rubriques de ce cahier des charges pourra entraîner l'interdiction d'organisations futures.

LES ENGAGEMENTS RESPONSABLE ET CITOYEN

A - ECOLOGIE

Le club devra fournir l'eau, ou proposer une alternative éco-responsable, aux équipes, aux Arbitres, et OTM pendant la durée des rencontres.

La gestion des déchets

Objectif n°1 : Réduction de la quantité de déchets produits

Agir pour réduire les quantités de déchets produits.

- Diminuer la consommation d'emballage (conditionnement collectif plutôt qu'individuel).
- Eviter l'utilisation de vaisselle jetable.
- Limiter la consommation de papier.
- Prioriser l'achat de produits recyclés ou recyclables.
- Instaurer la consigne de gobelets réutilisables

Objectif n°2 : Inciter les participants au tri des déchets

Le tri des déchets et la collecte sélective sont des actions consistant à séparer et récupérer les déchets selon leur nature. Ceci permet de leur donner une « seconde vie », le plus souvent par le réemploi et le recyclage évitant ainsi leur simple destruction et, par conséquent, de réduire l'empreinte écologique.

- Contrôler et entretenir le dispositif de tri tout au long de l'évènement.
- Veiller à ce que les produits recyclables soient bien orientés pour être recyclés.

Transport et accessibilité

Objectif : Diminuer le nombre de véhicule sur la manifestation sportive

- Flécher l'accès au site pour éviter les détours.
- Favoriser le covoiturage, en mettant en place par exemple une plateforme d'échange sur votre site internet, ou encore en diffusant la liste des participants ainsi que leurs coordonnées.
- Promouvoir les transports collectifs, en indiquant aux participants comment accéder au site via les trains et/ou les bus.
- Détecter les clubs venant pour plusieurs finales en proposant une programmation efficiente.

La communication interne et externe

Objectif : Réduire sa consommation de papier

- Communiquer les informations via un site internet dynamique (présentation de l'évènement, photos, résultats...).
- Faire parvenir les informations et les documents par messagerie électronique, aussi bien aux participants qu'entre les organisateurs (convocation, règlement, planning...).
- Imprimer les documents nécessaires en recto – verso, voire même réduire les tailles d'impressions dans la mesure du possible (diminuer les marges, copier plusieurs feuilles par page...)

Calculer au mieux le nombre d'impressions nécessaires.

B – LA PREVENTION DES INCIVILITES

Tout au long de l'événement, le comité mettra en avant son projet « ESPRIT BASKET ».
Il assurera la promotion de la campagne fédérale «Un supporter ou insupportable» en mettant à disposition du club organisateur les supports de communication nécessaires (roll'up, affiches, quizz ...).
Le Comité assurera la communication digitale de l'évènement «Esprit Basket»
Le Comité joindra, au présent cahier des charges, une charte de bons comportements que le club organisateur s'engage à signer et à respecter. Le comité se réserve le droit de prévoir des sanctions en cas de non-respect des obligations prévues par la charte.

Pour acceptation (date et signature)

Le Président du Comité,

Radouane BOUSELOUGUIA

Le Président du club de :

.....